

L'OFFICIER MARINIER



Notre devise : La solidarité et le travail de chacun au profit de tous (Charles Hébrard)

N° 415 – Mai-Juin 2024

79^e année — Périodique de la Fédération Nationale des Officiers Mariniers (FNOM) • www.fnom.com

Édito

La dérive des comptes publics

Les conséquences de la dérive des comptes publics seront certainement très importantes pour tous les citoyens que nous sommes. Nous pouvons légitimement nous interroger sur notre avenir économique collectif que nous soyons en activité, en recherche d'emploi ou en retraite.

Ces dérives ne sont pas apparues spontanément, mais perdurent depuis un demi-siècle et toutes les mesures mises en œuvre depuis 20 ans n'ont pas permis d'inverser la tendance. La RGPP (Révision générale des politiques publiques), le gel du point d'indice, la déflation des effectifs, la sous-indexation des retraites, l'augmentation des prélèvements obligatoires ont-ils permis d'améliorer la situation ?

Les besoins sont importants pour notre sécurité et notre santé. Les efforts pour reconstruire nos armées et notre Marine nécessiteront des efforts financiers conséquents aussi bien pour le matériel que le personnel.

Le ministre des Armées a présenté une série de mesures avec objectif d'améliorer les conditions de vie et de travail des militaires. Ensuite, le Directeur des ressources humaines du ministère des Armées a développé le plan **FIDÉLISATION 360** lors d'une conférence de presse.

La FNOM soutient toutes les mesures pour optimiser la performance de nos armées pour l'amélioration aussi bien des conditions de vie des personnels que des moyens matériels mis à leur disposition pour remplir leurs missions.

Dans ce contexte, nous devons rester vigilants sur les pensions et les retraites depuis que le ministre des comptes publics a évoqué publiquement leur sous-indexation dès 2025.

Les retraites ne doivent pas être encore la variable d'ajustement !

Avec le Pôle des retraités, nous porterons la voix des retraités de la fonction publique.

L'amiante est toujours au cœur de nos préoccupations tant que nous n'aurons pas obtenu une véritable reconnaissance. Le dossier avance à un *train de sénateur*, mais il avance.

Les lignes bougent, mais la situation n'est pas pleinement satisfaisante, car les conséquences des contraintes économiques actuelles sont perceptibles dans le traitement des dossiers individuels en cours.

Le bureau national de la FNOM



(Photo : ministère des Armées)

Au sommaire

Édito	p 1
Fédération	p 2
Officiers mariners en activité.....	p 4
Associations.....	p 6
Informations sociales	p 11
Histoire et culture de marin	p 12
À voir	p 13
À lire	p 14
Nécrologie	p 15
Souvenirs en photo.....	p 16
Nouveau sous-marin de la Marine nationale	p 16

Agenda FNOM et Bureau national 2024

9 mars.....	AG IVSM
13 mars.....	Réunion du bureau national
16 mars.....	AG Marseille-Provence
.....	AG Midi-Pyrénées
20 mars.....	Réunion du bureau national
26 mars.....	AG copropriété siège FNOM
6 avril.....	AG Touraine-Centre
11 avril.....	Réunion du bureau national
.....	COMAC
23 avril.....	Pôle des retraités
24 avril.....	Réunion du bureau national
4 mai	Cérémonie au Mémorial national des marins morts pour la France
7 mai	Réunion du bureau national
14 mai	Réunion du bureau national à Paris
15-16 mai	Conseil d'administration (visio)
3 juin	Réunion du bureau national
.....	CPRM
3 juillet	Réunion du bureau national
6 août	Réunion du bureau national
3 septembre	Réunion du bureau national
3 octobre	Réunion du bureau national
4-5 octobre.....	Conseil d'administration (Présentiel)

Journal « L'Officier Marinier » Dates de parution 2024-2025

(sous réserve)

▶ N° 416.....	juillet 2024
▶ N° 417.....	septembre 2024
▶ N° 418.....	novembre 2024
▶ N° 419.....	janvier 2025
▶ N° 420.....	mars 2025

Si vous habitez une commune de moins de 2 000 habitants, vous pouvez être concernés par la Loi 3DS qui amènerait à préciser votre adresse postale au 1^{er} juin 2024.
Merci de vérifier que l'adresse que vous nous avez indiquée est complète.